



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES-VERBAL

COMITÉ EXÉCUTIF

Nuevos Ministerios – Paseo de la Castellana, 63. Madrid

Jeudi 8 mars 2018

11h00 – 16h30

1. Accueil et présentations

Le président, Emiel Brouckaert, a accueilli les membres, les représentants de la Commission européenne et des états membres à la réunion. Des remerciements particuliers ont été exprimés aux autorités espagnoles pour le lieu de réunion et l'accueil du CC EOS. La liste des participants figure en annexe aux présentes. Le quorum de membres requis pour la prise de décisions était présent à toutes les étapes de la réunion. Des excuses ont été reçues de la part de Julien Lamothe, qui était absent et a été remplacé par Jean-Marie Robert.

L'ordre du jour ¹ a été adopté avec l'ajout des points d'action de la précédente réunion du groupe de travail horizontal sur le cadre de mesures techniques de conservation et le plan pluriannuel au point 5 de l'ordre du jour.

Rachel Maher et Deirdre Hoare qui ont rejoint le secrétariat du CC EOS le 9 janvier et le 1^{er} février respectivement, se sont présentées.

2. Points d'action des réunions précédentes

Les participants ont été informés que les points d'action suivants des réunions précédentes du comité exécutif à Edimbourg (6 juillet 2017) et Dublin (15 septembre 2017) ont été accomplis :

1. Le secrétariat a organisé un séminaire sur le fonctionnement des conseils consultatifs le 15 septembre ;
2. Le secrétariat a envoyé un courrier à M. Cadec afin d'exprimer l'opinion du CC EOS eu égard à l'audience publique sur le fonctionnement des conseils consultatifs (12 juillet 2017) [link](#) – lien - enlance;
3. Une mise à jour sur la gouvernance du CC EOS a été présentée (Point 7 de l'ordre du jour) ;

¹ Tous les documents pertinents à la réunion peuvent être consultés sur le site web du CC EOS : [link](#)

4. Le CC EOS a répondu au document politique de la CE [link](#) – lien – enlance ;
5. Il a été demandé à la CE de faire au CC EOS une mise à jour sur les plans de gestion des EOS² (Point 5a) ;
6. Un groupe de discussion sur le tourteau a été organisé le 14 septembre³ ;
7. Les postes à pourvoir au sein du secrétariat ont été annoncés et les postes pourvus suite à une procédure de recrutement exhaustive.

Attendu que le procès verbal de la précédente réunion de septembre n'avait pas encore été approuvé, une vue d'ensemble des décisions convenues à la dernière réunion a été présentée :

1. Le président et les vice-présidents du comité exécutif ont été élus pour un mandat de 3 ans ;
2. Le plan de travail de l'exercice 13 a été adopté ;
3. Des actions des groupes de travail ont été approuvées ;
4. Des soumissions individuelles de membres du CC relatives à la consultation sur l'anguille ont été fournies à la Commission avec un courrier d'accompagnement du CC ;
5. Une réunion du président et des vice-présidents sera organisée pour documenter et coordonner les actions du CC (Point 7 de l'ordre du jour) ;
6. L'ETF a informé le secrétariat de son intention d'apporter une contribution sur les aspects sociaux lors d'une future réunion du CC, si le comité exécutif en convient.

3. Retours des réunions

- Réunion inter CC (Bruxelles, 14 novembre 2017)

Une réunion des CC et de la Commission a eu lieu le 14 novembre 2017. Emiel Brouckaert, Debbie Crockard et Conor Nolan, y ont participé pour le CC EOS. Suite à une brève présentation, par le directeur général Machado, la réunion a été présidée par Mme Veronika Veits (Directrice – Politique de la pêche, Méditerranée et mer noire).

Vue d'ensemble présenté par la Commission sur :

- 1) L'état de la situation des plans pluriannuels : Les CC ont été informés qu'il n'y aurait qu'un seul plan pour les eaux occidentales. Une proposition devrait être publiée début 2018 ;
- 2) L'état de la situation des plans de rejets pour 2018 : les plans suivent les propositions des recommandations communes des groupes des états membres régionaux. La CE a informé les participants de l'amendement de l'article 15 du règlement 1380/2013 de la PCP, qui permet à la Commission d'adopter des plans de rejets en l'absence de plans pluriannuels ou de plans de gestion⁴ ;
- 3) L'état de la situation des mesures techniques : les participants ont été informés de la procédure, de l'approche générale du Conseil et du Parlement européen. La proposition fait actuellement l'objet de négociations en triilogue ;

² La CE a informé le CC EOS des plans pluriannuels au groupe de travail horizontal : [link](#) – lien- enlance

³ Tous les documents pertinents à la réunion du groupe de discussion sur le tourteau peuvent être consultés sur le site web du CC EOS [link](#) – lien- enlance

⁴ Règlement 2017/2092 modifiant l'Art. 15 du règlement relative à la PCP 1380/2013, qui a été adopté le 15/11/2017 et publié le 17/11/2017 (OJ L 302, p.1). [link](#) – [lien](#) - [enlance](#)

- 4) Mesures pour assurer la reconstitution du stock d'anguilles ;
- 5) Révision du système de contrôle de la pêche ;
- 6) Participation des CC aux projets externes : Les CC ont été informés que leur participation à des projets externes ne présente aucun problème dans la mesure où les comptes relatifs à ces sources de financement externes sont gardés à part du financement opérationnel du CC.

Enfin, au point « Examen du fonctionnement des CC et échange de bonnes pratiques », les CC ont été informés des questions d'ordre administratif et conseillés sur la manière de contacter la Commission

- Réunion MIACO entre les CC et le CIEM (MIACO, Copenhague, 18 janvier)

La réunion du CIEM, des CC et d'autres observateurs (MIACO) a eu lieu le 18 janvier. Cette réunion a été précédée d'une réunion spécifique des CC avec le CIEM, présidée par le CC Baltique. Le président (Emiel Brouckaert), la vice-présidente (Heather Hamilton) et le secrétaire exécutif (Conor Nolan) ont participé aux deux réunions pré-MIACO et MIACO.

Les CC avaient auparavant établi un ordre du jour détaillé qui abordait les points suivants :

- 1) Collaboration scientifiques-parties prenantes sur les données, la communication et le contrôle qualité ;
- 2) Expérience et nécessité de plans pluriannuels, en particulier pour la pêche mixte ; et
- 3) Expérience de l'obligation de débarquement.

En outre, de longues discussions ont eu lieu sur les procédures du CIEM pour les avis relatifs à la pêche et la participation des parties prenantes aux réunions clés sur les opportunités de pêche, les plans de gestion et l'écosystème. Le plan de travail du CIEM pour 2018 a également été présenté.

Un engagement positif de tous les participants à la pré-réunion a été observé ainsi qu'un niveau élevé de satisfaction eu égard aux discussions.

Suite à cette réunion, le CIEM a informé le secrétariat de la mise en place d'un forum d'information sur lequel le CIEM postera des informations relatives à des futurs ateliers et autres activités susceptibles d'intéresser les membres des CC. Le CIEM a demandé que les membres indiquent quel type d'informations ils aimeraient recevoir et quelles autres fonctions ils souhaitent voir incluses sur la plateforme.

ACTION: Le secrétariat va distribuer la demande du CIEM relatives aux idées pour le forum d'information, afin d'informer le CC des réunions / informations pertinentes.

- réunions AECP

i. Conseil consultatif (20 septembre)

Hugo Gonzales (ANASOL) a participé à la réunion au nom du CC EOS.

Les CC ont été informés des points suivants :

- Principaux faits et chiffres du plan de travail annuel de l'AECP pour 2017;
- Conclusions de l'évaluation externe indépendante de cinq ans de l'AECP (2012-2016);
- Document de programmation provisoire sur le programme de travail pluriannuel 2018-2020 et programme de travail annuel pour 2018.

- Demande de l’AECF aux états membres d’un meilleur effort dans le cadre des plans de déploiement conjoints.
- Un nouvel organigramme de l’AECF a été présenté.

Chaque représentant de conseil consultatif a eu la possibilité de présenter les préoccupations de sa région respective.

Le CC EOS a évoqué les difficultés à se conformer à l’obligation de débarquement et aux espèces limitantes. Le déplacement possible de l’effort de pêche comme conséquence de Brexit, a été souligné. Le CC EOS a également demandé des clarifications eu égard à la stratégie visant à atteindre une gestion basée sur les résultats, en particulier à compter du 1^{er} janvier 2019.

Enfin, le système de rotation annuelle pour la représentation des conseils consultatifs au Conseil administratif a été discuté. A compter du 2 mars 2018, le CC Sud prendra la relève du CC EOS. Compte-tenu de la récente mise en place des nouveaux conseils consultatifs, il a été demandé aux participants si les conseils consultatifs avaient des propositions eu égard au système actuel de nomination de représentants. Ceci sera débattu lors de la prochaine consultation du conseil consultatif le 23 février 2018.

ii. Conseil administratif (18 et 19 octobre)

Hugo Gonzales (ANASOL) a participé à la réunion au nom du CC EOS.

Les CC ont été informés des points suivants :

- Rotation annuelle des CC et nombre de représentants des CC participant aux réunions du conseil administratif de l’AECF.

Chaque représentant de conseil consultatif a eu la possibilité de présenter les préoccupations de sa région respective.

Le CC EOS a fait référence à l’outil d’atténuation de choke et aux ateliers qui ont eu lieu en juin et septembre 2017. Un rapport d’analyse sur les situations de choke sera rendu public sur le site web du CC EOS. L’avis actuel et les prochaines réunions ont été mentionnés.

iii. Conseil consultatif (23 février)

En raison d’une grève aérienne, imprévue, le représentant du CC, Julien Lamothe, n’a pas pu participer à cette réunion. Le secrétariat a tenté de trouver une autre solution, mais aucun membre n’était disponible. Le secrétariat a contacté l’AECF pour demander un moyen permettant au CC de soumettre sa contribution, cependant, aucune réponse n’a été reçue à ce jour.

ACTION: Le secrétariat assurera le suivi avec l’AECF et étudiera le compte-rendu de la réunion afin de déterminer si une autre action du CC EOS est nécessaire.

4. Mise à jour sur la procédure d’avis pour l’obligation de débarquement

Suite à deux ateliers communs (CC EOS/Groupe des états membres des EOS) sur les mécanismes visant à réduire les risques de choke de certaines espèces dans les eaux occidentales septentrionales, le CC EOS

a finalisé son avis sur l'analyse des situations de choke pour les EOS en collaboration avec le groupe des EM en octobre dernier⁵.

Le groupe de haut niveau des états membres des EOS (18 octobre, Madrid) a rédigé un courrier pour la Commission européenne précisant ces résultats et pour recommander que des discussions aient lieu au plus haut niveau politique pour trouver des solutions aux scénarios de choke à haut risque ([link](#) – lien - enlance).

Les résultats de l'analyse des situations de choke pour les EOS ont été présentés au séminaire de la CE⁶ (15 novembre, Bruxelles) par Dominic Rihan et Emiel Brouckaert. La réunion avait pour objectif de continuer la discussion sur les solutions aux espèces et problèmes de choke à haut risque, comme les stocks à quota zéro ou à TAC zéro, cependant, aucune réelle discussion à ce sujet n'a eu lieu. La Commission a répété que toutes les possibilités visant à mettre en œuvre des possibilités de gestion/dérogation/exemption n'ont pas encore été étudiées.

Il a ensuite été demandé au Comité exécutif d'approuver l'organisation d'un groupe de rédaction d'avis afin d'élaborer des avis sur ce qui devrait être fait pour répondre aux risques de choke dans les EOS, en démarrant par les stocks a hauts risques identifiés par outil d'atténuation de choke(CMT).

A la réunion du groupe des états membres des EOS, (31 janvier & 13 février), le CC a présenté une mise à jour du travail accompli ou programmé :

- L'outil d'atténuation de choke a été mis à jour avec les données de 2016 ([link](#), en anglais uniquement);
- Le prochain avis du CC portera sur des solutions pour les stocks limitants à haut risque ;
- Des discussions ont démarré pour aborder des problèmes spécifiques tels que : quota national zéro, TAC restreint, espèces d'eau profonde et prises accessoires pélagiques dans les pêcheries démersales/ prises accessoires démersales dans les pêcheries pélagiques ;
- Les réunions du CC EOS à Madrid (7/8 mars) et les réunions d'experts du CSTEP sur les mesures techniques (5-9 mars).

Le groupe des états membres a exprimé son appréciation du travail effectué par le secrétariat du CC EOS pour mettre à jour l'outil d'atténuation de choke avec des données plus récentes, et des efforts du CC EOS visant à trouver des solutions aux risques de choke.

⁵ L'analyse des situations de choke pour les EOS et l'outil d'atténuation de choke peuvent être consultés sur le site web [link](#) – lien -enlance

⁶ Le résumé du séminaire de la CE sur l'obligation de débarquement (15 novembre, Bruxelles) peut être consulté [ici](#) en anglais uniquement.

Il a informé le CC de son approche ciblée en deux phases de la façon de gérer l'obligation de débarquement :

- 1) Recommandation commune – Considération de possibles exemptions *de minimis* et survie élevée et mesures techniques possibles ;
- 2) Accent sur les questions de choke résiduelles.

Deux groupes de rédaction d'avis (GRC)⁷ sur l'obligation de débarquement se sont réunis. Aucun consensus n'a été atteint au sein du groupe eu égard aux solutions visant à atténuer le risque des stocks de catégorie 3 empoissonnant des pêcheries multiples, le président et la vice-présidente, Emiel Brouckaert et Heather Hamilton ont rédigé un avis provisoire en préparation pour la recommandation commune pour 2019. Ce texte provisoire sera distribué aux membres du GRC en vue d'être finalisé et le texte sera envoyé au Comité exécutif avant la fin de la semaine prochaine. La nouvelle date limite pour les avis a été fixée à la prochaine réunion du groupe technique des EOS le 27 mars.

ACTION: Le secrétariat distribuera d'abord l'avis provisoire sur l'obligation de débarquement aux membres du GRC LO. Dans une seconde phase, le texte provisoire convenu sera envoyé au Comité exécutif pour finalisation.

Suite à la suggestion du président, le comité exécutif a approuvé la création d'un autre GRC LO en vue de fournir d'autres avis sur l'obligation de débarquement en préparation de la proposition de la CE pour les opportunités de pêche.

Eu égard aux solutions associées à la pêche pélagique, le groupe des états membres des EOS a recommandé que le CC Pel soient également invité aux réunions. Le secrétariat a contacté le CC Pel et a été invité à la réunion webex du CC Pel sur l'obligation de débarquement le lundi 5 mars.

Sean O'Donoghue a informé les participants qu'il participera au prochain groupe des états membres des EOS au nom du CC Pel. Après quelques commentaires, le comité exécutif a convenu que les représentants du CC EOS à la réunion devraient réfléchir aux conclusions de l'outil d'atténuation de choke (2015 et 2016) et préciser les stocks limitants à haut risque.

Sean O'Donoghue a informé les participants que dans son analyse du choke le CC Pel a identifié sept stocks à haut risque comme prises accessoires des pêcheries démersales. La question est donc importante et mérite la considération du CC EOS et il évoquera ce point lors de la réunion des EM des EOS.

ACTION: Le secrétariat va distribuer les résultats de l'outil d'atténuation de choke du CC Pelagic.

⁷ Des groupes de rédaction d'avis du CC EOS sur l'obligation de débarquement ont eu lieu les 10 et 29 janvier. Plus d'information sur le [site web](#) du CC EOS

5. Actions résultant des groupes de travail

Les points d'action suivants des réunions des groupes de travail qui ont eu lieu le 7 mars ont été présentés pour décision du comité exécutif :

GT 3 – Manche (Pascal Coquet et Jim Portus)

- 1) La réunion n'a pas atteint de consensus sur les mesures de gestion régionale pour la coquille Saint-Jacques. Il a été recommandé que les participants soient informés des récentes informations scientifiques de la France à la prochaine séance du GT3. Entretemps, les discussions se poursuivront entre les administrations britannique et française ;
- 2) La réunion de benchmark du CIEM sur le bar n'a pas fourni suffisamment de nouvelles données. Une fois que l'avis du CIEM sera publié, la nécessité d'un groupe de discussion sur le bar sera évaluée ;
- 3) Un courrier provisoire, fourni par l'industrie française, sera distribué pour soutenir la demande de la CE au CIEM de fournir des avis sur la raie brunette.

GT 1 – Ouest de l'Ecosse (Mike Park et Irene Kingma)

Mike Park a présenté une vue d'ensemble du problème des prises accessoires accidentelles de cabillaud en zone 6.a⁸ et a informé le comité exécutif du travail effectué dans un petit sous-groupe après la réunion du GT de la veille.

- 1) Les membres du groupe de travail sont invités à informer le secrétariat de leur souhait de se joindre à un groupe de discussion en vue de poursuivre le développement d'un plan de gestion provisoire du cabillaud ;
- 2) Un atelier sera organisé plus tard cette année pour élaborer un plan de gestion régional pour le cabillaud ;

GT 2 – Mer Celtique (Jesús Angel Lourido García et Paul Trebilcock)

- 1) Jesús Angel Lourido García et Paul Trebilcock ont été élus président et vice-président du groupe de travail pour un autre mandat de trois ans ;
- 2) Il est estimé que les prospections sismiques ont un effet sur les stocks halieutiques et leur distribution. Le secrétariat devrait contacter le CIEM pour enquêter sur ces effets ;
- 3) Dans le prochain avis du CC EOS sur les solutions aux situations de choke, figurera une demande à la CE de fournir de plus amples informations sur l'avis du CC EOS visant à supprimer la plie en zone 7.hjk du régime de TAC⁹ ;
- 4) M. Kelly enverra au secrétariat une étude scientifique par Calderwood *et al.* sur l'évaluation de l'impact de l'obligation de débarquement sur les navires irlandais, à des fins de distribution
- 5) Suite aux résultats sur l'aiglefin dans l'analyse de choke pour les EOS, une demande devrait être envoyée au CIEM pour organiser une réunion de benchmark sur l'aiglefin 7b-k;

⁸ Tous les documents pertinents aux réunions de groupe de travail peuvent être consultés sur le site web du CC EOS [link](#) – lien- enlance

⁹ Demande du CC EOS d'une évaluation scientifique d'autres stratégies de gestion des espèces soumises à un quota de prises accessoires marginales en vertu de l'obligation de débarquement [link](#) lien enlance

- 6) La CE doit envoyer une copie de l'évaluation de l'impact économique de l'obligation de débarquement ;
- 7) Il sera demandé à la CE d'envoyer des informations sur l'utilisation des quotas au cours des dernières années par état membre, afin d'évaluer le niveau d'utilisation sous quota des EM et de développer ainsi une nouvelle approche visant à résoudre les espèces limitantes.

GT 4 – Mesures techniques de conservation & plan pluriannuel (Francis O'Donnell)

Francis O'Donnell a proposé qu'un courrier soit rédigé pour la CE et le Conseil proposant de :

- 1) Retirer la proposition actuelle de mesures techniques de conservation, car elle est trop prescriptive ;
- 2) Retirer les annexes et laisser les spécificités être déterminées au niveau régional ;
- 3) Si les options 1 et 2 sont impossibles, que le CC propose que les règles relatives à la composition des captures soient éliminées.

Les membres de l'OIG ont fait référence au courrier envoyé par certaines OIG à la CE visant à retirer la proposition de mesures techniques de conservation, et ont suggéré que certains points évoqués dans ce courrier pourraient peut-être être inclus dans le courrier du CC EOS.

La CE a précisé que si le CC EOS demande à la CE de retirer la proposition (option 1), la législation actuelle 850/98 resterait en place.

Francis O'Donnell a précisé qu'il ne s'agirait pas d'une option.

Sean O'Donoghue a signalé la possibilité d'une certaine confusion et a précisé que la CE a raison de dire que si elle retire sa proposition, la législation actuelle 850/98 restera en place et que cela ne sera pas compatible avec l'obligation de débarquement. En conséquence, il reviendrait au Conseil et au Parlement de retourner à la proposition d'origine et d'amender les annexes afin que les groupes régionaux puissent décider des spécificités.

Le comité exécutif a décidé que :

- 1) Le CC EOS rédigera un courrier évoquant les préoccupations du CC eu égard aux négociations actuelles sur la réglementation relative aux mesures techniques de conservation et demandera au Conseil et au Parlement de revenir à la proposition d'origine ;
- 2) Les membres qui souhaitent participer à l'élaboration de l'avis doivent contacter le secrétariat ;
- 3) Compte tenu du délai réduit pour l'avis, le comité exécutif a approuvé une procédure accélérée d'approbation du courrier.

Le comité exécutif a convenu des points d'action proposés par le groupe de discussion et les groupes de travail.

6. Plan de travail, de l'exercice 13 : Mise à jour et actions

- Progrès des groupes de discussion

- i. Sole

Emiel Brouckaert déclaré qu'après le groupe de discussion sur la sole par webex du 6 novembre¹⁰ l'avis du CC EOS sur une stratégie de gestion de la sole en Manche orientale (7.d) a été envoyé à la CE le 22 novembre 2017 ([link](#) lien enlance).

La CE a répondu à l'avis du CC EOS ([link](#) lien enlance) en précisant que pour la proposition sur les opportunités de pêche elle a suivi le précédent avis du CC EOS pour réduire la variation du TAC à 15% car cette stratégie de gestion a été évaluée par le CSTEP en 2016. Finalement, le conseil de décembre a décidé que le TAC pour 2018 pour la sole 7.d serait augmenté d'un TAC de 20%. Ceci donne lieu à la conclusion qu'aucune autre action n'est requise de la part du CC EOS.

Stéphane Pinto a exprimé sa déception eu égard à l'absence de stratégie de gestion à long terme.

ii. Contrôle et conformité

Sean O'Donoghue a commencé par exprimer sa gratitude à tous les membres du groupe de discussion pour les réunions productives et la production d'avis en temps opportun, et au comité exécutif pour l'approbation du document par procédure accélérée.

Le CC EOS a participé à la consultation des parties prenantes de la CE visant à recueillir les opinions des parties prenantes sur les options de politique proposées dans l'évaluation d'impact initiale de la CE¹¹, visant à considérer les lacunes identifiées par l'évaluation du système de contrôle de la pêche de l'UE (16 novembre, Bruxelles). A la réunion, le CC EOS a souligné le manque de temps accordé avant la réunion de consultation pour produire une opinion du CC EOS, mais a précisé l'importance du sujet, car les implications pour les pêcheurs sont graves. Le CC EOS a présenté les commentaires écrits produits plus tôt en avril 2017¹².

Le 11 janvier 2018, le CC EOS a débattu des propositions de la CE en grand détail lors d'une réunion du groupe de discussion du CC EOS sur le contrôle et la conformité. L'avis du CC EOS a été envoyé à la CE le 29 janvier et nous avons reçu une réponse de la CE le 27 février, nous remerciant de notre temps et de notre travail et nous informant que la CE prévoit toujours d'adopter sa proposition sur un système de contrôle de la pêche révisé avant avril 2018.

Suite à une question du président sur la phase suivante pour cet avis, Sean O'Donoghue a répondu que si la CE vise à soumettre sa proposition en avril, le groupe de discussion doit se réunir à nouveau afin d'évaluer l'ensemble de la proposition pour la révision en détail du système de contrôle de la pêche. Le représentant de la CE a mentionné qu'il apportera de plus amples clarifications sur les délais après avoir consulté ses collègues.

ACTION: La CE va informer le CC EOS des délais de soumission de sa proposition relative au système de contrôle de la pêche révisé au Conseil et au Parlement.

¹⁰ Tous les documents pertinents aux réunions de groupe de travail peuvent être consultés sur le site web [link](#) lien enlance

¹¹ L'évaluation d'impact initiale sur le système de contrôle de la pêche de l'UE (Lien en anglais uniquement)

¹² L'opinion du CC EOS sur les questions spécifiques ayant trait à la mise en oeuvre du règlement de contrôle (UE 1224/2009) [Link Lien Enlance](#)

iii. Tourteau

Norah Parke a donné une présentation sur les progrès du groupe de discussion ([Link](#), en anglais uniquement). Suite à la dernière réunion du groupe de discussion en septembre, une proposition de projet a été soumise au comité exécutif pour approbation. En novembre, le comité exécutif a rejeté la proposition pour de justes raisons, cependant Norah souhaite resoumettre une proposition révisée suite aux suggestions du comité exécutif. Avant de poursuivre, elle a demandé des clarifications au comité exécutif, à savoir :

1. Le CC EOS devrait-il être directement impliqué dans ce type de proposition
2. Si oui, la possibilité de financement serait le programme de pêche du BIM ou le Transnational Fisheries Local Action Group.

Après un débat, le comité exécutif a convenu que la proposition de financement devrait être resoumise car il s'agit d'une partie importante de l'avancement des travaux du groupe de discussion.

ACTION: Le secrétariat va distribuer la proposition de financement révisée sur le tourteau pour approbation du comité exécutif

iv. Langoustine

Sean O'Donoghue a informé le groupe que suite à la décision à la réunion d'Edimbourg du 6 juillet, une demande a été envoyée à la CE visant à demander à la session plénière du CSTEP de réévaluer l'avis consensuel soumis par le CC EOS sur les mesures de gestion pour le stock de langoustines dans le banc de Porcupine le 26 octobre.

La CE a répondu le 12 janvier¹³ que le conseil a décidé qu'il n'y aurait pas de changement dans la gestion de la FU 16 en 2018. Le CC EOS a été encouragé à transmettre toute nouvelle information pertinente pour l'évaluation du stock au CIEM. Si cette procédure fournit de nouvelles informations pertinentes aux mesures de gestion actuelles pour la FU16, la CE souhaiterait recevoir ces informations, afin qu'elles soient évaluées par le CSTEP.

Le comité exécutif a approuvé la suggestion du président visant à répondre à la CE en demandant que la proposition du CC EOS soit envoyée au CIEM pour évaluation afin de déterminer si nos propositions sont ou non préventives. Les progrès de ce groupe de discussion se sont avérés décourageants. Le CC EOS s'est montré crucial dans la reconstitution de ce stock car nous avons recommandé la mise en place de fermetures dans les zones de reproduction, mais une évaluation de notre proposition semble désormais être ignorée.

ACTION: Sean O'Donoghue va aider le secrétariat à rédiger un nouveau courrier à la CE demandant une évaluation par le CIEM de l'avis du CC sur les mesures de gestion pour la langoustine dans le banc de Porcupine.

¹³ La réponse de la CE sur l'avis du CC EOS sur les mesures de gestion du stock de langoustine dans le banc de Porcupine (FU16) pour 2017 ainsi que la proposition d'origine peuvent être consultés sur le site web du CC EOS [Link](#)

v. Raies et pocheteaux

John Lynch a participé à la réunion d'experts du CSTEP sur les raies et pocheteaux (16 au 20 octobre, Bruxelles). L'avis produit par le CC EOS sur les mesures de gestion alternatives pour les raies et pocheteaux a été utilisé comme base ([link](#) lien enlance). La réunion d'experts a évalué les différentes options et considéré la survie élevée comme l'outil le plus prometteur à mettre en place à la lumière de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement. Le procès verbal complet de la réunion du CSTEP peut être consulté sur le [site web](#) (en anglais uniquement).

Irene Kingma a informé les participants que l'avis du CC EOS a été présenté au gouvernement néerlandais et au groupe Scheveningen. Le gouvernement néerlandais enverra peut-être une invitation au prochain atelier du 21 mars.

La CE a informé les participants qu'elle enverra une demande aux groupes régionaux pour une contribution sur les propositions de gestion régionale.

Les participants ont convenu que si une autre contribution du CC s'avère nécessaire, le groupe de discussion peut se réunir à nouveau.

Manon Jogue (du Nord) a présenté une vue d'ensemble du projet⁶ Summaris qui vise à récolter des données sur la gestion de la pêche de la raie et du pocheteau.

- Progrès des groupes de discussion

vi. Groupe de travail CIEM sur l'application de la génétique à la pêche et à l'aquaculture.

Le secrétariat a reçu une demande visant à fournir une contribution pour le groupe de travail CIEM. Ce GT développe de nouveaux termes de référence pour les trois ans à venir et un des sujets est : « Evaluer la valeur des outils génétiques et génomiques en soutien à la mise en œuvre de l'obligation de débarquement dans l'UE ».

Dans le cadre de ces termes de référence, ils souhaitent identifier :

- Qu'est-ce que l'OD UE et comment cela fonctionne-t-il ? (Qui doit s'y conformer et comment la conformité est-elle contrôlée ?)
- Quels sont les problèmes et questions de mise en œuvre ?
- Qui sont les parties prenantes, comment sont-elles affectées les unes par les autres et quelles relations ont-elles les unes avec les autres ?
- Quels outils génétiques et génomiques pourraient faciliter les problèmes relatifs à l'OD en matière d'identification des espèces et de composition de capture dans les captures ou produits fraîchement débarqués ?

La prochaine réunion du GT CIEM aura lieu à : Ifremer, Brest, 15-17 mai 2018. Le secrétariat a besoin de l'accord du comité exécutif pour participer à ce GT.

Le mérite de la génétique augmentera par exemple pour améliorer les évaluations de stock et Sean O'Donoghue encourage le CC EOS à être plus proactif. Il a fait référence au CC Pel qui participe à plusieurs projets. Actuellement, le problème est l'absence de prescriptions légales pour la collecte d'échantillons génétiques dans le cadre de la collecte de données et ceci pourrait peut-être une

condition obligatoire par la loi déléguée. Le travail commencé par le GT1 sur le cabillaud et le merlan pourrait être un point de départ. L'inconvénient des groupes de travail du CIEM est qu'ils n'ont pas les ressources pour effectuer des recherches scientifiques.

La CE a convenu avec Sean O'Donoghue du rôle futur de la génétique et a ajouté que bien que le CIEM n'effectue pas de recherches lui-même, des conseils en matière de priorité de la part des CC seraient les bienvenus.

Le président a rappelé que le comité exécutif n'a aucune objection à collaborer avec le groupe de travail CIEM et qu'avec le GT1 des options pourraient être étudiées pour inclure les données génétiques au cadre de collecte des données.

ACTION: Avec l'assistance du GT1, le secrétariat rédigera un courrier à la CE demandant l'introduction de la génétique au cadre de collecte des données.

vii. Fonctionnement des conseils consultatifs

Le CC Pel organise la manifestation de suivi de la première séance du CC EOS le 14 septembre. Cette réunion aura lieu le 13 avril à La Haye. Il y a trois sièges par CC, les représentants du CC EOS sont Emiel Brouckaert et Heather Hamilton au titre de président et vice-présidente du CC et le secrétariat.

Conor Nolan a encouragé la CE à participer davantage à ces réunions.

viii. Réforme de la politique commune de la pêche

Le secrétariat a informé les participants que ceci figure sur le plan de travail du CC et que nous avons reçu une invitation d'EFARO, l'organisation européenne des directeurs d'organismes européens spécialisés dans la recherche en halieutique et en aquaculture, à leur manifestation le 24 mai à Bruxelles sur : la PCP réformée : une analyse de ce qui a marché et de ce qui n'a pas marché et de ce à quoi la prochaine PCP devrait ressembler.

Le CC EOS remboursera 2 représentants et le secrétariat peut également participer. Les membres sont invités à informer le secrétariat s'ils souhaitent participer à cette réunion.

ACTION: Les membres sont invités à informer le secrétariat s'ils souhaitent participer à la réunion EFARO sur la PCP réformée (24 mai, Bruxelles).

ix. Demande d'avis de la CE sur les mécanismes de financement post 2020

Le secrétariat a reçu une demande de la CE de fournir un avis sur le financement UE post-2020 pour le secteur maritime et de la pêche. Etant donné que le délai d'origine ne prévoit que deux semaines pour produire l'avis, les secrétariats des CC ont collectivement demandé un nouveau délai. La CE nous a informés qu'elle souhaite une réponse avant fin mars. Un email a été envoyé à l'assemblée générale pour collecter les contributions, le secrétariat a reçu deux commentaires à ce jour (ClientEarth et ANASOL). Il a été demandé au comité exécutif comment il souhaite finaliser cet avis.

Sean O'Donoghue a fait référence à la rédaction d'avis dans les autres CC qui ciblent particulièrement les articles 85 et 86 qui fournissent un financement aux CC. Le cadre actuel permet uniquement aux CC

de faire une demande à des fins administratives et non pour soutenir des projets scientifiques. Il a recommandé que le CC EOS rédige un courrier d'accompagnement à ce sujet et d'y joindre les autres soumissions des membres.

Heather Hamilton a convenu de cette suggestion.

En réponse à un commentaire de Mathieu Vimard sur la disparition de l'aide au stockage et pour étudier les possibilités prévues en agriculture, Sean O'Donoghue a suggéré que ces commentaires relèvent du mandat d'un autre CC.

ACTION: Le secrétariat va rédiger un courrier d'accompagnement de la contribution de membres individuels en réponse à la demande d'avis sur les mécanismes de financement post 2020.

7. Procédures

a) *Politique d'approbation*

Le président a informé les participants d'une nouvelle procédure qui pourrait s'avérer nécessaire eu égard à l'approbation des courriers.

Le groupe de haut niveau des EM des EOS (18 octobre, Madrid) a rédigé un courrier à la Commission européenne visant à préciser les résultats des deux ateliers communs (CC EOS/groupe EM des EOS) sur les mécanisme visant à atténuer les risques d'espèces limitantes dans les pêcheries des eaux occidentales septentrionales et à recommander que des discussions aient lieu au plus haut niveau politique afin de trouver des solutions aux scénarios de choke à haut risque . Le secrétariat avait reçu le courrier qui a été rédigé par la présidence espagnole avec une demande pour que le CC EOS approuve le courrier.

Bien que le CC EOS ait approuvé le courrier (10 novembre), le secrétariat a reçu des commentaires eu égard au contenu du courrier et à la procédure.

Il s'agissait d'une nouvelle procédure ; et le CC n'était pas en position de fournir de commentaires (éditorial ou contenu). Il a été demandé au comité exécutif de décider de la procédure à adopter dans de telles circonstances.

Heather Hamilton a fait référence à la fonction des CC qui prévoit que nous rédigeons des avis tout en permettant à chaque membre de contribuer et de commenter. Approuver un courrier sans être autorisé à y ne relève pas de notre mandat, et donc fixer des procédures spécifiques à ce sujet risquerait de créer un dangereux précédent. Sean O'Donoghue a convenu de cette position tout en, rappelant toutefois aux participants que ce courrier avait trait aux conclusions de l'outil d'atténuation de choke. Il demeure incertain de savoir à qui appartient l'outil, s'il s'agit d'un effort commun alors un courrier commun doit être rédigé et il faudra peut-être une politique pour future référence.

Le président a précisé que l'outil est en effet un effort commun, mais a suggéré que la procédure soit évaluée au cas par cas car il s'agit d'une rare occasion.

Le secrétariat a ajouté que la prochaine fois de plus amples renseignements seront demandés eu égard à la définition d'approbation et s'il y existe une option pour fournir une contribution.

Vera Coelho a convenu de la proposition et suggéré que si le CC ne peut pas fournir de contribution, nous ne devrions pas approuver le courrier.

b) Propositions de projet

Le secrétariat exige un mandat clair du comité exécutif eu égard au financement externe et à l'engagement dans des projets externes. Il a été demandé au comité exécutif de fournir sa décision eu égard aux points suivants :

- Le CC poursuit-il activement des sources de financement externes ?
- Le CC prend-il la tête du projet ?
- Le CC décide-t-il d'être partenaire au cas par cas ?
- Le CC ne participe-t-il pas à tout projet et ne contacte-t-il pas des scientifiques individuels chaque fois que nécessaire ?

Le président a suggéré qu'en fonction de la discussion au sein du groupe de discussion sur le tourteau et du groupe de travail 1, cela devrait être décidé au cas par cas.

Patrick Murphy a ajouté que toute demande de financement soumise par un groupe de discussion doit perdurer et aller jusqu'au bout. Norah Parke et Debbie Crockard en ont convenu, cependant, il faut toujours l'envisager au cas par cas.

c) Mise à jour du conseil d'administration

Conor Nolan a précisé que les informations nécessaires relatives aux responsabilités des membres du conseil d'administration en vertu de la législation irlandaise doivent être traduites et transmises au président et aux vice-présidents à leur attention. La nomination formelle du président et des vice-présidents du comité exécutif aura lieu une fois que les individus désignés comprendront leurs responsabilités en vertu de la législation irlandaise et accepteront leur nomination. Cette procédure aura lieu avant la réunion d'été à Gand.

d) Remboursement

Le secrétariat a informé les participants que les changements apportés aux taux de remboursement convenus en septembre sont désormais appliqués par le CC EOS, en accord avec les taux de la Commission pour le remboursement des experts.

L'indemnité journalière a été portée à 192€, si un hébergement pour la nuit est nécessaire. Un remboursement de 92€ sera fait en l'absence d'hébergement et si la distance pour se rendre à la réunion est supérieure à 100km. Lorsque la distance de déplacement est inférieure à 100km, une indemnité de subsistance de 46€ s'appliquera.

Il est rappelé aux membres que les justificatifs d'origine sont nécessaires pour toute demande de remboursement, ceci inclut les cartes d'embarquement, les titres de voyage, preuves de séjour (pas une confirmation de réservation) et le détail précis de la classe de voyage (les voyages en première classe et

les frais de taxi ne seront pas remboursés). Si l'organisation exige les originaux, une copie libellée « copie certifiée conforme », signée par le directeur financier et portant le cachet de l'organisation, doit être fournie.

Les demandes de remboursement par email seront acceptées mais le traitement de la demande aura lieu une fois les originaux reçus, car il s'agit de copies électroniques des originaux.

Le secrétariat reconnaît les difficultés dues à ces prescriptions pour certains membres et révisera ces prescriptions en fonction du feedback des CC qui font actuellement l'objet d'un audit externe et de l'avis de la Commission.

e) *Approbation et publication du plan de travail annuel*

Le secrétariat a précisé que le plan de travail est actuellement rédigé par le secrétariat, et présenté par le président à la réunion de l'assemblée générale pour approbation avant d'être soumis à la CE. Afin d'améliorer la gouvernance et la transparence du CC, il est proposé de demander aux présidents et aux vice-présidents d'élaborer le plan de travail du CC EOS avant qu'il ne soit présenté à l'assemblée générale pour approbation. Suite à la question du secrétariat, le comité exécutif a convenu que le plan de travail soit téléchargé sur le site web du CC.

f) *Inscription aux réunions du CC*

En raison des mesures de sécurité accrues dans de nombreux bâtiments gouvernementaux, il est demandé au CC d'informer les autorités sur les lieux de réunion du nombre exact de participants (parfois des noms). En conséquence, le secrétariat nécessitera ces informations à l'avenir et va étudier des options d'inscription (ex.: en ligne). Une fois sur place, il sera demandé aux membres de s'enregistrer s'ils souhaitent participer aux réunions.

g) *Réunion du président et des vice-présidents*

A Une réunion du président et des vice-présidents sera organisée pour avoir lieu par Webex avant la réunion d'été à Gand. Cette réunion a pour objectif de passer en revue les progrès du CC eu égard au plan de travail et d'en faire rapport au comité exécutif.

8. Procédure de candidature au comité exécutif et à l'assemblée générale

Le secrétariat a reçu deux candidatures pour l'assemblée générale de la part de

- International Forum for Sustainable Underwater Activities (Ifsua); et
- Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Morbihan (CDPMEM 56).

L'administration française a confirmé que le CDPMEM 56 est une organisation légitime qui peut devenir membre du CC EOS. Le comité exécutif a été informé par email et il lui a été demandé d'approuver que la procédure correcte a été appliquée. Sans problème soulevé par le Comité exécutif, le CDPMEM sera accueilli à titre de nouveau membre du CC.

Le comité exécutif a confirmé que le secrétariat a conduit la procédure d'adhésion conformément aux règles. Le CDPMEM sera informé que sa candidature a été approuvée, après cette réunion.

ACTION : Le secrétariat va informer le CDPMEM que sa candidature pour l'assemblée générale a été approuvée.

La candidature de l'IFSUA a été soumise à l'administration espagnole et nous attendons la réponse.

Des demandes de nomination à rejoindre le comité exécutif ont été reçues pour

- Dutch Elasmobranch Society (NEV) : une confirmation est nécessaire, indiquant que la Dutch Elasmobranch Society souhaite toujours être nommée au comité exécutif;
- Bluefish : Ils ont fourni des informations à faire circuler à l'assemblée générale, mais en français uniquement. Il a été demandé à Bluefish de fournir les justificatifs nécessaires dans les trois langues de travail du CC, comme convenu à l'assemblée générale en septembre ;
- IIMRO : a exprimé son souhait de rejoindre le comité exécutif.

Le secrétariat a précisé que le comité exécutif se compose de 22 membres (68/32 équilibre industrie de la pêche et groupes d'autres intérêts), tous les sièges pour les membres de l'industrie sont occupés mais il reste 3 sièges vacants pour l'OIG. Bien que ce soit l'assemblée générale qui décide de l'adhésion au Comité exécutif et que l'assemblée générale devra approuver la consultation avec la Commission pour augmenter la taille du comité exécutif (comme stipulé dans le règlement délégué de la Commission 2015/242). L'opinion du Comité exécutif serait utile car elle pourrait renseigner l'assemblée générale. Le comité exécutif devrait passer à 30 pour permettre que soit maintenu l'équilibre 60:40 si ces trois organisations rejoignent le comité exécutif.

9. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

1	Le secrétariat va distribuer la demande du CIEM relatives aux idées pour le forum d'information, afin d'informer le CC des réunions / informations pertinentes
2	Le secrétariat assurera le suivi avec l'AACP et étudiera le compte-rendu de la réunion afin de déterminer si une autre action du CC EOS est nécessaire
3	Le secrétariat distribuera d'abord l'avis provisoire sur l'obligation de débarquement aux membres du GRC LO. Dans une seconde phase, le texte provisoire convenu sera envoyé au Comité exécutif pour finalisation
4	Le secrétariat va distribuer les résultats de l'outil d'atténuation de choke du CC Pelagic
5	Le comité exécutif a convenu des points d'action proposés par le groupe de discussion et les groupes de travail
6	La CE va informer le CC EOS des délais de soumission de sa proposition relative au système de contrôle de la pêche révisé au Conseil et au Parlement
7	Le secrétariat va distribuer la proposition de financement révisée sur le tourteau pour approbation du comité exécutif
8	Sean O'Donoghue va aider le secrétariat à rédiger un nouveau courrier à la CE demandant une évaluation par le CIEM de l'avis du CC sur les mesures de gestion pour la langoustine dans le banc de Porcupine
9	Avec l'assistance du GT1, le secrétariat rédigera un courrier à la CE demandant l'introduction de la génétique au cadre de collecte des données
10	Le secrétariat va rédiger un courrier d'accompagnement de la contribution de membres individuels en réponse à la demande d'avis sur les mécanismes de financement post 2020.
11	Les membres sont invités à informer le secrétariat s'ils souhaitent participer à la réunion EFARO sur la PCP réformée (24 mai, Bruxelles).
12	Le secrétariat va rédiger un courrier d'accompagnement de la contribution de membres individuels en réponse à la demande d'avis sur les mécanismes de financement post 2020
13	Le secrétariat va informer le CDPMEM que sa candidature pour l'assemblée générale a été approuvée

Annexe 1 – Liste des participants

Membres du CC EOS		
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Alex	Kinninmonth	Stichting BirdLife Europe, represented by the Royal Society for the Protection of Birds
Anna	Szczodrowska	European Anglers Alliance
Jesús	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
Bruno	Dachicourt	European Transport Federation
Debbie	Crockard	Seas at Risk
Despina	Symons	European Bureau for Conservation and Development
Javier	López	Oceana
Heather	Hamilton	ClientEarth
Jean-Marie	Robert	Association Nationale des Organisations de Producteurs
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary
Sean	O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation
Patrick	Murphy	Irish South and West Fish Producers Organisation
Geert	Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (2)
Purificación	Fernández Alvarez	Asociación Nacional de Armadores de Buques de Pesca de Gran Sol
Pascal	Coquet	France Pêche Durable et Responsable
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Paul	Trebilcock	National Federation of Fishermen's Organisations
Observateurs		
Jonathan	Shrives	Commission européenne
Stéphane	Pinto	CRPMWM Hauts-de-France
Manon	Joguet	FROM Nord
Lionel	Bottin	CDPM
Mike	Park	SWFPA
Vera	Coelho	PEW
Jean Christophe	Vandevelde	PEW
Francis	O'Donnell	IFPO
Enda	Conneely	IIMRO
Dominique	Thomas	CMEOP
Nicolas	LeBlanc	CRPMEM de Normandie
Irene	Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Guy	Le Moigne	Comité départemental des pêches du Finistère
Emmanuel	Kilberine	CRPMEM de Bretagne
Paul	MacDonald	Scottish Fishermen's Federation
José Manuel	Beltrán	OPP-LUGO
Luís Francisco	Marin	OPPAO Ondarroa
John	Lynch	IFO
Hugo	Boyle	ISEFPO
Jim	Portus	SWFPO
Lydia Chaparro	Fundació ENT	Lydia Chaparro
Mathieu	Vimard	OPN
Fintan	Kelly	Birdwatch Ireland
Gerald	Hussenot	Bluefish

	Desenonges	
Francis	O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation
Peter	Lovie	SWFPA
Norah	Park	KFO
Juana	Posa Posa	Administration espagnole
Secrétariat du CC EOS		
Conor	Nolan	Secrétaire exécutif
Sara	Vandamme	Secrétaire exécutif adjoint
Deirdre	Hoare	Adjoint exécutif
Rachel	Maher	Adjoint exécutif finance et administration

Document CC EOS
Président : Emiel Brouckaert
Rapporteur : Sara Vandamme
Révision et correction : Deirdre Hoare
Revision finale : Conor P. Nolan